

# *O Clin d'oeil Liguorien*



## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE Décembre 2025

MOT DU MAIRE page 2

INFORMATIONS MUNICIPALES pages 3-4

URBANISME page 5

LOISIRS ET CULTURE page 6

COMMUNAUTAIRE pages 7-8-9-10

PRÉVENTION DES INCENDIES page 11

DIVERS ET COORDONNÉES page 12



# MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Alors que s'achève une année riche en défis et en moments de partage, je tiens à m'adresser à vous en cette période des fêtes pour exprimer toute ma gratitude et mon enthousiasme pour l'année à venir.

Les fêtes de fin d'année sont un moment précieux pour se retrouver en famille, entre amis, et pour renforcer les liens qui nous unissent en tant que communauté. C'est également l'occasion de réfléchir sur les valeurs qui nous rassemblent : la solidarité, la générosité, le respect et l'espérance.

Les membres du conseil et moi-même, vous souhaitent à chacun d'entre vous de vivre ces moments avec chaleur et sérénité, et de profiter de cette période pour recharger vos batteries, en espérant que la nouvelle année nous apportera santé, bonheur et prospérité.

En tant que maire, je suis fier de la vitalité et du dynamisme de notre Municipalité, et je vous assure de mon engagement pour les quatre prochaines années à continuer de travailler pour faire de notre communauté un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain.

Que cette nouvelle année soit synonyme de projets réussis, de rencontres enrichissantes et de paix pour tous.

Cordialement,

Pierre-Luc Gaudreau, Maire

*Joyeuses Fêtes et bonne  
année à toutes et à tous!*



## Conseillers municipaux



Alain  
Grenier  
Siège 1



Eddy  
Bizier  
Siège 2



Sébastien  
Fortin Grondin  
Siège 3



Claude  
Bélisle  
Siège 4



Émilie  
Rondeau  
Siège 5



Pierre-Luc  
Payette  
Siège 6

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## LA MUNICIPALITÉ VOUS PRÉSENTE SON NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



À la suite des élections municipales du 2 novembre dernier, les membres du conseil municipal sont maintenant prêts à entreprendre leur mandat et assumer pleinement leur rôle pour les quatre prochaines années. Les nouveaux venus au conseil municipal sont M. Alain Grenier, M. Eddy Bizier, M. Sébastien Fortin Grondin et Mme Émilie Rondeau.

Voici la composition du conseil municipal 2025-2029 :

<b>Postes</b>	<b>Nom des personnes élues</b>
Maire	Pierre-Luc Gaudreau
Conseiller poste # 1	Alain Grenier
Conseiller poste # 2	Eddy Bizier
Conseiller poste # 3	Sébastien Fortin Grondin
Conseiller poste # 4	Claude Bélisle
Conseillère poste # 5	Émilie Rondeau
Conseiller poste # 6	Pierre-Luc Payette

Chaque mois, les élus vous accueillent à la séance ordinaire du conseil. Participez aux séances pour vous renseigner sur les décisions touchant les activités de la Municipalité, mais aussi pour formuler vos questions.

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE – BUDGET 2026

Le budget 2026 sera adopté à la séance extraordinaire du lundi 15 décembre 2025 à 20 heures. Celle-ci se tiendra au Chalet des loisirs au 732, rue Jetté à Saint-Liguori.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2026 AU CHALET DES LOISIRS AU 732, RUE JETTÉ

lundi 12 janvier **reportée 19 janvier**  
lundi 9 mars  
lundi 11 mai  
lundi 13 juillet  
lundi 14 septembre  
lundi 9 novembre

lundi 9 février  
lundi 13 avril  
lundi 8 juin  
lundi 10 août  
mardi 13 octobre  
lundi 14 décembre

## AVIS IMPORTANT – REPORT DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES POUR LE TEMPS DES FÊTES

En raison du jour férié du jour de l'An, la collecte des matières recyclables sera le samedi 3 janvier 2026. Assurez-vous de disposer votre bac à recyclage en bordure de rue en prévision de cette modification temporaire. Nous vous invitons à consulter le calendrier 2026 qui sera distribué dans votre boîte aux lettres au cours du mois de décembre afin de suivre l'horaire des collectes. De plus, le calendrier est disponible sur le site Internet à l'adresse [www.saint-liguori.com](http://www.saint-liguori.com)



## ÉTAT DES PATINOIRES

L'accessibilité aux patinoires varie en fonction des conditions climatiques hivernales. Des fermetures temporaires sont parfois émises de façon préventive afin d'assurer la sécurité de tous et pour maintenir la qualité des glaces pour le reste de la saison. Pour consulter l'état des patinoires, rendez-vous sur la page Facebook ou le site Internet de la Municipalité.

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE CONGÉ DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé pour le congé des Fêtes du vendredi 19 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

Nous serons de retour le lundi 5 janvier 2026 dès 8 heures. En cas d'urgence concernant **seulement** la voirie, veuillez composer le 450 753-3570, option 8.



# URBANISME

## QUELQUES RAPPELS POUR L'HIVER

### Pour faciliter les collectes en hiver

Il est primordial de bien déneiger et déglaçer vos bacs. Ces gestes si simples permettent aux éboueurs de vous offrir un service sécuritaire et professionnel. Cela ne concerne pas uniquement les couvercles. En effet, il est conseillé de laisser un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour de vos bacs afin de ne pas nuire à la collecte mécanisée. Lors d'une tempête de neige, il est recommandé de placer vos bacs en bordure de rue le matin de la collecte.



### Stationnement hivernal

Afin de faciliter le travail d'enlèvement de la neige, n'oubliez pas qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public, entre minuit et 7 h le lendemain matin, et ce, du 15 novembre au 15 avril de chaque année. Les personnes qui ne respectent pas ce règlement s'exposent à recevoir une contravention de la Sûreté du Québec. Cet hiver, avant de se stationner, il suffit de s'informer!

## DEMANDE DE PERMIS

Nous vous recommandons de planifier vos demandes de permis à l'avance afin d'éviter tout retard. Il est essentiel de vérifier préalablement si l'obtention d'un permis ou d'un certificat est requise pour votre projet. Cette démarche est primordiale, car le non-respect des règlements d'urbanisme peut entraîner des amendes. Voici une liste de travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation :

- Construction d'un bâtiment
- Agrandissement ou transformation d'un bâtiment
- Réparation d'un bâtiment
- Démolition d'un bâtiment
- Déplacement d'un bâtiment
- Installation septique
- Abattage d'arbres
- Installation, modification ou réparation d'une enseigne
- Lotissement
- Installation de piscine
- Travaux dans le littoral ou en bande riveraine
- Changement d'usage
- Rénovation
- Branchement d'égout/aqueduc
- Installation d'un ponceau et fermeture de fossé
- Puits
- Colportage
- Remblai
- Vente de garage
- Arrosage

Pour toute question en lien avec une demande de permis, n'hésitez pas à contacter monsieur Alexis Beausoleil, inspecteur municipal, au service de l'urbanisme au 450 753- 3570, poste 2 ou par courriel au [inspecteur@saint-liquori.com](mailto:inspecteur@saint-liquori.com)

Facile et rapide, la municipalité invite ses citoyens à s'inscrire à son **système d'alertes**, que ce soit pour un bris d'aqueduc, une fermeture d'eau, un avis d'ébullition, une fermeture de rue ou tout autre événement. Pour activer votre compte, consultez notre site Internet à l'adresse [www.saint-liquori.com](http://www.saint-liquori.com) sous l'onglet Système d'alertes.

# LOISIRS ET CULTURE

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverture de la bibliothèque pour la semaine du 15 décembre : le lundi 15 décembre de 13 h à 16 h et mercredi le 17 décembre de 9 h à midi.

Vacances du temps des Fêtes : La bibliothèque sera fermée du 18 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclusivement.

Les bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter un bon temps des Fêtes!



## PROGRAMMATION HIVER 2026 ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

Surveillez nos réseaux sociaux en janvier 2026 pour les détails de la programmation complète et connaître tous les détails pour les inscriptions.

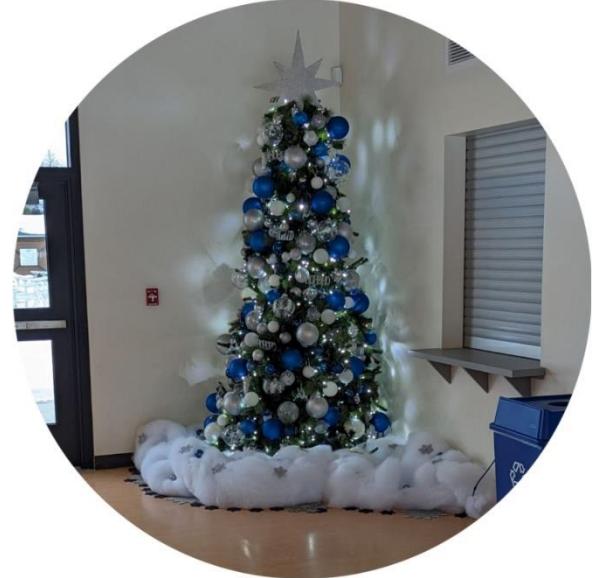
## LOCATION - TEMPS DES FÊTES

Nouvelle procédure pour la location de la salle au Chalet des loisirs au 732, rue Jetté pour la période des Fêtes 2026-2027.

Afin d'assurer une équité pour tous, un tirage au sort est organisé chaque année pour déterminer l'ordre de priorité des locations de la salle durant la période des Fêtes. La priorité sera donnée aux résidents de Saint-Liguori et une seule candidature par famille sera acceptée.

Pour les locations des **24, 25 et 31 décembre 2026 et 1er janvier 2027**, la municipalité prendra les formulaires d'inscription jusqu'au 20 janvier 2026 à 16 h 30. Le tirage au sort sera effectué à la séance ordinaire du conseil municipal du mois de février 2026 pour déterminer qui sera le locataire. Les dates non attribuées après le 20 janvier sont disponibles selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Inscription SEULEMENT en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet à l'adresse [www.saint-liguori.com](http://www.saint-liguori.com) en consultant la section «Location de salle».



Pour plus d'information, contactez madame Annie Lemarbre, responsable des loisirs, au 450 753-3570, poste 6 ou par courriel [loisir@saint-liguori.com](mailto:loisir@saint-liguori.com)

# COMMUNAUTAIRE

## REMERCIEMENTS POUR LA GUIGNOLÉE 2025

Les membres du comité de la Guignolée remercient tous les bénévoles, les membres de la FADOQ, les conseillers municipaux ainsi que monsieur Pierre-Luc Gaudreau, maire, pour leur dévouement lors de la Guignolée le 30 novembre dernier.

Cela nous a permis de ramasser la somme de 5 630 \$, des denrées ainsi qu'un montant remis par le comptoir vestimentaire Le Partage et la contribution de nos députés. Le tout sera distribué le samedi 13 décembre aux familles qui ont fait la demande d'un panier de Noël.

Nous voulons souligner l'engagement de monsieur Réjean Francœur pour les 30 années et plus de bénévolat au sein de l'organisation de la Guignolée, du comptoir vestimentaire Le Partage qui nous a quitté en octobre dernier.

Les membres du comité de la Guignolée



***Merci de votre  
générosité et  
joyeuses Fêtes  
à tous!***

# COMMUNAUTAIRE



## HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES



- **Les lundis 1, 8 et 5 décembre de 10h à 11h :**  
Viactive – programme de conditionnement physique pour les +50 ans (ouvert à tous)
- **Les mardis 2, 9 et 16 décembre :**  
jeux variés de 13h à 14h45
- **Les mardis 2, 9 et 16 décembre :** cours de danses de ligne de 15h à 16h, 4\$ ouvert à tous
- **Jeudi 18 décembre:** Dîner des fêtes 11h30 à 15h30
- **Les vendredis 5, 12 et 19 décembre:** de 9h30 à 10h30 :marche en groupe
- **Les vendredis 16 et 29 janvier 2026** soirées de cartes whist militaire

**En pause du 20 décembre au 5 janvier 2026.  
Bonnes vacances!**

## INVITATION DÎNER DES FÊTES

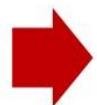


**Lieu: Club de Golf Montcalm  
Date: le jeudi 18 décembre 2025**

**Repas servi à 12 h**

**Prix: 30 \$ pour nos membres**

**Réservation  
obligatoire avant  
le 8 décembre 25**



**au 450-756-2713**



# COMMUNAUTAIRE

## Activités à venir



À 13h, les dimanches:  
25 janvier, 22 février, 22 mars 2026  
Accueil à compter de 12h30  
au Chalet des Loisirs St-Liguori, 732 rue Jetté



SORTIE THÉÂTRE 2026  
Théâtre Hector Charland de L'Assomption.

LE 11 JUILLET À 15H00

Prix du billet 59\$

Transport en autonomie ou en co-voiturage

Le Duplex : évincer ses voisins n'a jamais été aussi drôle!

Pour informations/réservations:

M. Jean-François Leduc au 514-882-5078 ou au secrétariat Fadoq 450-756-2713

## Bon temps des fêtes!!!



à nos membres et  
à tous les citoyens de St-Liguori.

Que 2026 vous apporte  
santé, bonheur et prospérité.

*Le c.a. du club Fadoq St-Liguori*

# COMMUNAUTAIRE

## MESSAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (SQ) DE LA MRC DE MONTCALM

### DÉTECTOR, DÉNONCER, DÉCOURAGER



#### VOUS ÊTES VICTIME D'UNE FRAUDE ?

##### SIGNEZ L'INCIDENT AUPRÈS DES ORGANISMES SUIVANTS :

- ➡ Votre institution bancaire
- ➡ Votre compagnie émettrice de la carte de paiement
- ➡ Votre fournisseur de service (internet, téléphonie cellulaire)
- ➡ Vos agences nationales d'évaluation de crédit :
  - Équifax Canada: 1 800 465-7166
  - TransUnion Canada: 1 877 713-3393
- ➡ Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada au **1 888 495-8501** ou au [www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca)

##### SIGNEZ LA FRAUDE AUPRÈS DE VOTRE SERVICE DE POLICE :

Joindre votre service de police local ou la Sûreté du Québec au **310-4141** ou **\* 4141** (cellulaire)

##### SIGNEZ LA SITUATION AUPRÈS DES AUTRES ORGANISMES DE SERVICES PUBLICS :

Pour joindre l'*Autorité des marchés financiers* :  
Québec : 418 525-0337 | Montréal : 514 395-0337 | Autres régions : 1 877 525-0337  
Pour consulter la liste et les coordonnées des organismes, vous référer au document de la Commission d'accès à l'information: [«Perte ou vol de son identité : Comment réagir?»](#)

##### SIGNEZ UNE FRAUDE LIÉE AUX PRESTATIONS GOUVERNEMENTALES :

Pour des prestations liées aux programmes administrés par :  
-l'Agence du revenu du Canada, consultez les directives sur le [site](#) ou composez le 1 800 959-7383.  
-Revenu Québec, composez le 1 800 267-6299 ou formulez une [plainte en ligne](#)

# SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES



## LA PRÉVENTION, ÇA COMMENCE À LA MAISON!

L'arrivée du temps des fêtes riment avec de belles décos illuminées et les bonnes recettes de grand-maman. La prudence est de mise!

### **Vous optez pour arbre de Noël naturel?**

Choisissez-en un dont les épines ne se détachent pas et assurez-vous de l'arroser régulièrement. Installez-le loin des sources de chaleur (plinthe électriques, foyer etc.). Renseignez-vous auprès de votre municipalité avant de vous débarrasser de votre arbre; plusieurs organisent des collectes pour transformer les arbres en compost.

### **Vous installez des lumières décoratives?**

Choisissez des lumières homologuées, privilégiez les ampoules au DEL. Utilisez une minuterie ou éteignez les lumières si vous quittez la maison ou allez au lit. N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa. Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur. Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.

### **Vous devez utiliser une rallonge électrique?**

Choisissez une rallonge de la longueur appropriée afin de ne pas l'enrouler sur elle-même car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique. N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout. Assurez-vous qu'elle soit homologuée CSA ou ULC. Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpette. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.

### **Vous cuisinez un bon repas pour vos invités?**

Assurez-vous de ne pas être distrait par vos convives en leur demandant de rester hors de l'aire de travail. Vous pouvez aussi utiliser une minuterie afin d'éviter les oubli.

### **Vous avez un foyer?**

Faites ramoner la cheminée au minimum une fois par année. Conserver les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique et attendez au moins 7 jours avant d'en disposer dans le bac à déchets. Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile. Si vous avez un appareil à combustion, que ce soit un poêle à bois, un foyer ou cuisinière au gaz etc. Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel. Ceci vaut aussi dans le cas où vous avez un garage attenant à la maison.

En conclusion, gardez un dégagement minimum de 10 cm pour les plinthes électriques de tout matériaux combustibles. Évitez de surcharger les circuits électriques. Lors de panne électrique, abstenez-vous d'utiliser des appareils de chauffage conçus pour le camping. Ceux-ci demandent une bonne ventilation et vous serez à haut risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Votre service de prévention des incendies et toute son équipe vous souhaitent de joyeuses fêtes en toute sécurité! Pour plus d'information, contactez votre Service incendie au 450 759-4415.

**Infirmière  
EN MILIEU  
RURAL**

Pour prendre rendez-vous  
Composez le **450 839-3676**  
poste 4387

You êtes âgé de plus de 50 ans ? sans frais 1 800 363-1723  
Vous avez besoin de soins ou de services de santé ?

- Pour les personnes de 50 ans et plus qui résident dans la municipalité participante
- Sur rendez-vous seulement
- Dans un local désigné par votre municipalité

#### Soins et services offerts gratuitement

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles



#### COORDONNÉES DE LA MUNICIPALITÉ

Bureau municipal  
840, rue Richard  
Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0  
Téléphone : 450 753-3570  
Télécopieur : 450 753-4638  
Courriel : [info@saint-liguori.com](mailto:info@saint-liguori.com)  
Site Internet : [www.saint-liguori.com](http://www.saint-liguori.com)  
Facebook : [facebook.com/saintliguori](https://facebook.com/saintliguori)

**Opération  
Nez rouge**  
Joliette-de-Lanaudière

**NOUS  
SOMMES EN  
OPÉRATION!**

De 20h à 3h

**450-756-4011**

**ONR JOLIETTE DE  
LANAUDIÈRE**  
Soirées d'opération

DÉCEMBRE 2025						
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

En opération!

#### HEURES D'OUVERTURE

Lundi et mardi : 8 h à 12 h et 12 h 30 h à 16 h 30  
Mercredi : 8 h à 12 h et 12 h 30 à 17 h  
Jeudi : 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

